

21-12-2008

Chaque organisateur de concours inscrit au calendrier fédéral, doit transmettre ses résultats au plus tard le lendemain de la compétition.

Voici la procédure à suivre.

Transmettez, si possible, le soir même ou à défaut le lendemain le fichier sur le serveur de la Fédération :

- Connectez-vous sur le site intranet fédéral avec votre code d'accès
- Sur le site intranet, choisissez le menu "gestion sportive" puis l'onglet "calendrier"
- Recherchez votre concours à l'aide des critères de sélections.
- Cliquez sur l'icône "envoi des résultats"
- Recherchez votre fichier puis Appuyez sur le bouton "contrôler".
  
- Le système passe vos données au contrôle d'anomalies (\*). Un état des erreurs vous est proposé, imprimez le et corriger votre fichier. Recommencez le point 5 jusqu'à ne plus avoir d'erreur.

Une adresse E-mail obligatoire vous sera demandée pour vous accuser réception de l'intégration de votre concours.

En cas d'incohérences détectées par la Fédération, le club organisateur sera contacté par E-Mail.

La prise en compte de vos scores, dans le " classement national " et résultat de concours interviendra tous les soirs à 0h00.